



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 15 janvier 2021

CM 1174/21
COR 1

JAI
SCH-EVAL
MIGR
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: schengen.evaluation@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.23.85

Objet: Projet de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation pour 2020 de l'application, par la Belgique, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la politique de retour

- Adoption
- Lancement d'une procédure écrite

À la page 2 du document CM 1174/21, le premier paragraphe doit se lire comme suit:

"Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil au plus tard **jeudi 21 janvier 2021 à 17 heures** HEC (heure de Bruxelles) et être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante: schengen.evaluation@consilium.europa.eu."